

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1760

Artikel: Élection du Conseil fédéral : retour à la (presque) normale : erreur réparée avec l'éviction de Blocher, mais la concordance n'est pas encore sauvée
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

politique variant selon les étages de l'Etat fédératif helvétique, de surcroît différenciée au niveau de la Confédération, avec opposition au seul Conseil fédéral mais participation critique aux travaux parlementaires? Difficilement praticable dans le quotidien politique, une telle «déconstruction sélective» serait encore plus difficile à expliquer et à coordonner.

Au total, la redistribution des cartes après le 12 décembre 2007 va se faire dans la douleur, et pas seulement à l'UDC. Car dans les autres formations aussi, l'année qui s'achève laissera des traces. Quant aux institutions, elles auront été passablement malmenées sans que s'annonce une véritable réforme du système, notamment pour l'élection du Conseil fédéral. Pour l'heure, la rage et la joie

dominent, dans l'un et l'autre camp. L'heureuse surprise une fois dégustée, les gagnants du 12 décembre auront la responsabilité de transformer l'essai et de reconstruire une véritable concordance, avec mise en œuvre d'un programme commun comprenant des réponses acceptables aux principaux défis du proche avenir.

Election du Conseil fédéral: retour à la (presque) normale *Erreur réparée avec l'éviction de Blocher, mais la concordance n'est pas encore sauvée*

Jean-Daniel Delley (12 décembre 2007)

La véritable révolution, c'est en 2003 qu'elle eût lieu. Le parlement a élu alors un personnage incapable d'intégrer le collègue gouvernemental, imposé par son parti sous la menace d'une opposition systématique et peu respectueux de la séparation des pouvoirs et de l'Etat de droit. Ce faisant la majorité parlementaire a mis en danger la collégialité de l'exécutif, condition indispensable de son fonctionnement. Et, contrairement aux apparences, elle a mis à mal le principe de concordance en accordant une place injustifiée à une UDC plus intéressée à son profil qu'à la solution des grands problèmes de l'heure. Aujourd'hui, c'est un retour à la normale qu'a décidé ce même parlement, conscient de son erreur.

Retour aux conditions d'une collégialité assumée d'abord. En quatre ans, le tribun zurichois a montré à l'envi qu'il

est resté un chef de clan et non un magistrat, jouant sa partition de soliste au service exclusif de son parti, ne craignant pas les mensonges les plus grossiers et le recours à la chasse aux sorcières pour asseoir son influence.

La concordance ensuite, le mot le plus souvent prononcé ce matin du 12 décembre, mais aussi le plus maltraité. Tous les partis ont fait allégeance à ce principe, pour aussitôt le trahir dans leurs propos. Mais l'éviction de Christoph Blocher ne traduit pas encore un retour complet à la concordance. Car ce principe ne relève pas de l'arithmétique, il faut le répéter inlassablement face aux efforts de réduction dont il fait l'objet. En Suisse, aucun parti ne peut prétendre participer au Conseil fédéral sur la base de sa seule force électorale. C'est pourquoi les partis ne sont devenus gouvernementaux que par cooptation: d'abord les conservateurs catholiques –

aujourd'hui PDC – à la fin du 19ème siècle, les paysans, artisans et bourgeois (UDC) ensuite, les socialistes enfin. Mais cette cooptation obéit à des règles: le besoin d'élargir l'éventail politique au gouvernement pour obtenir des majorités solides au Parlement comme devant le peuple, ce qui implique l'adhésion des partis candidats au Conseil fédéral à des positions considérées comme importantes par leurs partenaires. Aujourd'hui, en refusant tout rapprochement avec l'Union européenne – l'adhésion, puis l'Espace économique et les accords bilatéraux –, l'UDC met en péril la position politique et économique de la Suisse. Ne serait-ce que pour cette raison, elle n'est capable de concordance.

Non, la présence d'un Samuel Schmid et, le cas échéant, d'une Eveline Widmer-Schlumpf au gouvernement ne respecte pas la concordance,

contrairement à ce que prétendent les parlementaires tentant d'amadouer l'UDC. Ces deux magistrats ne sont pas reconnus par leur parti, ils ne

le représentent pas. Hors sol, ils sont dans l'incapacité d'assurer ce lien nécessaire entre le gouvernement et le parlement. Actuellement, seul

un exécutif sans démocrates du centre traduirait une concordance digne de ce nom.

Christoph Blocher: échec d'un style, fin d'un contre-emploi

Fondamentalement unschweizerisch, le tribun-ministre zurichois est expulsé pour ses fautes de style autant que pour son mépris des lois

Yvette Jaggi (12 décembre 2007)

Patron milliardaire, il se présente comme un humble missionnaire proche du peuple des fidèles; paysan professionnel puis grand industriel mondialisé, il s'oppose aux subventions à l'agriculture comme à toute aide publique à l'exportation; député pendant une demi-douzaine de législatures dans les conseils au niveau local, cantonal puis national, il fait sien l'antiparlementarisme viscéral des populistes qui se méfient de toute démocratie indirecte. Telle est la pensée blochérienne: délibérément contradictoire et provocante jusqu'au mépris de la logique et de tous les publics dotés d'un esprit critique.

Mais on ne peut durablement à la fois faire serment de respecter la loi et en donner une lecture biaisée. Docteur en droit, chef du département fédéral de justice et police, Christoph Blocher aura pris, pendant ses quatre longues années de contre-emploi, trop de libertés avec les lois et les institutions, les principes (sauf les siens) et les usages, pour ne pas mériter une bonne et dure punition, comme on les pratique dans les milieux protestants de stricte

obéissance. La voilà donc administrée, par ceux-là même qui n'ont jamais accepté son idéologie, ni surtout son style.

Un style agressif, provocateur, arrogant, moqueur, aux antipodes du respect d'autrui et de l'ouverture au compromis. Le style brusque d'un meneur, d'un chef de clan, d'un ploutocrate, pas d'un gouvernant élu dans une Suisse qui déteste tous ceux qui veulent joindre autorité et vitesse, au mépris du pragmatisme tous terrains comme de la lenteur démocratique.

Partie intégrante du style, le langage le traduit bien, en mots et en images. Les adversaires sont systématiquement disqualifiés, leurs idées ridiculisées, leurs meilleures intentions dévalorisées. Les agrariens des années huitante considéraient les écolos des champs et les *Sozis* des villes comme de dangereuses nuisances. Auront ainsi successivement passé pour «hystériques», dans le discours de l'UDC et de son organe officieux *Die Weltwoche*, ceux qui ont dénoncé les pluies acides, les pollutions planétaires, les changements

climatiques, les dangers liés à la détention d'armes d'ordonnance à domicile. Inversement, les mêmes «démocrates du centre» et leurs proches crient promptement au scandale chaque fois qu'ils croient détecter des abus en matière d'aide sociale, de politique de l'asile ou de comportement des immigrés. Quant aux mots évocateurs, à même de réveiller ou de susciter des peurs tapies au cœur des patriotes inquiets, ils sont ressassés jusqu'à l'usure, avec toujours l'effet de contraste implicite: arme blanche contre fusil-mitrailleur, poignard dans le dos contre lutte à la culotte, mouton noir contre laine nature, minaret de banlieue contre clocher du village, etc.

Le tout peut marcher et tenir lieu d'argumentation électorale de poids dans des scrutins à la proportionnelle, comme on l'a vu le 21 octobre dernier. En fait, dès qu'interviennent les exigences du système majoritaire, les risques d'échec se font bien réels. En témoignent les tout récents scores de MM. Ueli Maurer à Zurich et Christoph Blocher à Berne.